

Vivre à Fontaine **LE MAG**

**AVRIL
2023**



LIBERTÉ
ÉGALITÉ
ET BEAUCOUP
D'AIR FRAIS



SOMMAIRE

4 REEMBOBINAGE

5 COUP D'ŒIL SUR Le service technique en hiver



6•9 DOSSIER LE BUDGET 2023



10 LES PTIT'S BOUTS Retour sur les vacances d'hiver au service périscolaire Retour prix des ados du CAJ

11 CULTUR'ET'VOUS

12 FOCUS SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE Interview du Major Arnaud



13 VIE PRATIQUE Ouverture des titres sécurisés à Fontaine-le-Comte La supérette Fontenoise – Interview de Monsieur FIAM



14 GRAND ANGLE LES MOBILITÉS DOUCES

15 LA PAROLE AUX ASSOS TRIBUNE POLITIQUE

16 L'AGENDA DES SORTIES



Merci à la famille Lourdault, Nevo et Martin pour leur présence en première de couverture et sur le dossier mobilité. Vous aussi vous souhaitez apparaître dans nos publications ? Contactez notre chargée de communication à maylis.bitschine@fontaine-le-comte.fr

ÉDITO



De nombreux administrés sollicitent la mairie pour renouveler leur carte d'identité (CNI) ou leur passeport. Comment les accompagner ?

Depuis 2017, la commune de Fontaine-le-Comte ne peut plus délivrer de cartes d'identité. En effet, lors de la réorganisation départementale de la gestion des dispositifs techniques permettant de délivrer des titres sécurisés, la commune n'avait pas pu en bénéficier. Or, désormais, c'est un dispositif indispensable pour délivrer les passeports et les CNI. Cette situation est pénalisante pour les Fontenoises et Fontenois.

Depuis mon élection, j'ai souhaité que ce service puisse être de nouveau rendu. C'est une mission de service public indispensable et justifiée par la taille de notre commune. Grâce à nos excellentes relations avec les services de l'État, j'ai le plaisir d'annoncer que Fontaine-le-Comte fait partie des nouvelles communes pouvant délivrer des titres sécurisés (CNI et passeport).



Votre Maire,
Sylvie AUBERT

Quand la commune réalisera-t-elle, de nouveau, cette mission de service public ?

Nos services travaillent depuis plusieurs mois pour une ouverture au 9 mai prochain. Nous communiquerons largement pour vous confirmer cette date. Mais, dès à présent, je tiens à dire qu'il ne sert à rien de se présenter en mairie pour prendre un rendez-vous. Comme toutes les autres communes du département, la prise de rendez-vous se fera exclusivement depuis internet. Aussi, n'attendez pas pour renouveler vos titres sécurisés auprès d'autres communes (Poitiers, St-Benoît, Lusignan, Buxerolles, Jaunay-Marigny, Civray, Chauvigny, etc.) pour cet été.

Le 29 mars, le budget a été voté. Qu'en retenir ?

Le contexte est inédit avec, comme tout le monde le sait, une hausse sans précédent des coûts de l'énergie. Notre maîtrise des finances communales nous permet, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les impôts locaux. Pour cela, nous travaillons tous les jours à contenir nos dépenses de fonctionnement. Grâce à cela, nous assurons nos possibilités d'investir dans la durée.

En 2023, nous continuerons d'investir. L'enjeu est de réaliser des investissements qui généreront des économies de fonctionnement afin d'aborder l'avenir avec sérénité tout en garantissant les moyens alloués aux services publics communaux. Des opportunités de co-financements se présentent à nous et nous allons les saisir ! Nous avons présenté, auprès des services de l'État, le dossier d'amélioration énergétique du complexe des Châtaigniers, au titre du Fonds vert. Si notre dossier est retenu, nous arriverons ainsi à baisser notre facture énergétique. De plus, nous continuerons nos travaux au groupe scolaire et la végétalisation de notre commune.

Après les travaux de mise en accessibilité du logis abbatial, nous lancerons, ces prochaines années, la réhabilitation du site abbatial. Dès 2024, l'infirmierie devrait être en travaux et, pour cela, nous serons accompagnés par la Fondation du patrimoine.

Vous le constatez, votre ville atteint, les uns après les autres, les objectifs que nous nous sommes fixés collectivement ; avec une gestion toujours sobre et saine. ”

Directrice de la publication :
Sylvie AUBERT
Rédaction : Maylis BITSCHINE
Service communication

Crédits photos :
Mairie de Fontaine-le-Comte,
Nicolas MAHU, les associations
de Fontaine-le-Comte,
Maylis BITSCHINE, Pexels,
stock.adobe.com

Conception - Réalisation - Impression :
Imprimerie Sipap-Oudin
Pôle République 1 - 86000 Poitiers
05 49 88 39 17 - www.sipap-oudin.fr
Magazine tiré en 2000 exemplaires



REMBOBINAGE

INAUGURATION DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le 12 janvier, c'était l'inauguration du Relais Petite Enfance situé au 10 rue de l'Abbaye. Le RPE est un lieu ressource pour les professionnels de la petite enfance et les jeunes parents !



LE CARNAVAL DU CENTRE DE LOISIRS

La mairie de Fontaine-le-Comte a reçu une drôle de visite du centre de loisirs le 17 février dernier. Les enfants ont dansé déguisés sur le thème « Autour du Monde » et ont partagé un encas offert par la municipalité.



DÉCOUVERTE DE LA CITOYENNETÉ POUR LA CLASSE DE CM2 DE MME TRILLAUD

La classe de CM2 de Mme Trillaud a profité d'un temps d'échange avec Madame la Maire pour découvrir le fonctionnement d'une mairie, mais aussi le rôle d'une maire ou encore les symboles de la République.



INSTALLATION DU MONTE-PERSONNE AU LOGIS ABBATIAL !

Les travaux permettant l'accessibilité au logis abbatial aux personnes en situation de handicap sont en cours. Le 13 mars, l'installation du monte-personne a commencé !



COMITÉ CITOYEN

Le 14 mars, c'était le premier Comité Citoyen de 2023. Au programme des échanges sur la voirie – un question-réponse riche entre les fontenois et les élus !

COUP D'ŒIL

Le service technique en hiver

Été comme hiver, les agents du service technique sont au travail

Entretien des bâtiments, gestion des intempéries, valorisation des espaces verts – il y a toujours du travail à faire !



En hiver, il y a toujours du travail à faire pour entretenir une commune. Cette période est idéale pour accomplir les tâches d'entretien en intérieur, par exemple, les 664m² de parquet du complexe des Châtaigniers ont été poncés et vitrifiés. De grands placards ont également été construits dans l'école maternelle.

En extérieur, une campagne de remplacement des panneaux de signalisation a été faite, ainsi que l'entretien habituel de la voirie,

avec la taille des arbres, le désherbage et le paillage des massifs. Au total, il y a plus de 30km de chemins piétons à entretenir. Cette année, certains d'entre eux ont été redessinés, en grattant la première couche qui les recouvrait et en ajoutant du calcaire. Cette méthode permet de créer des chemins piétons propres et de conserver une bonne perméabilité des sols.

Enfin, une partie de l'hiver, les événements communaux se sont poursuivis : Marché de Noël, Repas des Aînés, Réveillon Fontenois, Vœux à la population. C'est aussi le moment où tous les autres événements de l'année se préparent. Aussi, un beau chapiteau lumineux devrait éclairer le Marché des Producteurs ! Une création réalisée à 100% par nos agents du service technique, uniquement avec du matériel recyclé !



Maintenant, c'est le printemps !

Le printemps est arrivé ! Aussi, merci de penser à respecter les horaires de tonte et de ne pas ramasser les fleurs sur le domaine public. Pour la sécurité de tous, il est également interdit de faire du feu.

Horaires de tonte :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Retrouvez ces informations grâce à l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 05 janvier 2021.

Cet hiver en chiffres, ça donne quoi ?

>30km de chemins piétons à entretenir
>30 tonnes de sel utilisées pour sécuriser les voies de circulation

>100km de routes sécurisées grâce au sel

C'était sur nos réseaux !

Pour être informés de toutes les actualités de votre commune, restez connectés sur nos réseaux sociaux !



Fontainelecomte



Le budget communal témoigne de notre capacité d'agir, de notre engagement à maintenir nos actions en faveur de la solidarité, de la jeunesse et de l'environnement.

Alors que le contexte est difficile, le défi de rester fidèle à nos promesses est relevé ! Et ce, malgré la crise énergétique et les mesures prises par le gouvernement pour compenser l'inflation (dégel du point d'indice des fonctionnaires) qui impactent les finances de toutes les collectivités.

Notre marge d'autofinancement nous permet d'envisager la poursuite des investissements. La maîtrise de notre budget de fonctionnement permet de continuer d'investir afin de ne pas subir l'avenir. C'est notamment pour cela que nous continuons à rénover nos bâtiments.

Notre cap est clair : investir pour contenir nos charges de fonctionnement, renforcer la dynamique et l'attractivité communale, poursuivre nos actions en faveur de la solidarité.

Tout cela se décline en 3 grandes orientations :

- > assurer un service public fort
- > soutenir notre tissu associatif
- > poursuivre la transition écologique et énergétique

UNE NOUVELLE FOIS

0%

d'augmentation
des impôts
de la part
communale

1 • LES CHIFFRES CLÉS

4 679 732,66 €

Total du budget 2023

1 106 457,78 €
Section
d'investissement

3 573 274,88 €
Section de
fonctionnement

2•ZOOM SUR LE BUDGET

**IMMOBILIER
ET
ENTRETIEN**
586 448,21 €

**CADRE DE VIE
ET
SÉCURITÉ**
281 871,92 €

**SERVICES
ET FRAIS
GÉNÉRAUX**
1 602 603,35 €

**SCOLARITÉ
ET
PETITE ENFANCE**
1 403 638,72 €

**ACTION
SOCIALE**
19 451,81 €

**CULTURE
ET
ANIMATIONS**
232 379,09 €

FINANCES
553 339,56 €



Nombre d'habitants fin 2022 :

4 052 habitants



Dette par habitant fin 2022 :

494 €



La moyenne de la strate est à **852€**, la dette par habitant à Fontaine-le-Comte est donc bien inférieure à la moyenne de la strate.

Le montant du budget transféré à Grand Poitiers pour les compétences voirie, entretien des accotements de voirie, éclairage public :

210 685 €



3 • ZOOM SUR LES NOUVEAUX PROJETS PLURIANNUELS 2023 - 2026

Ces projets seront réalisés **sous réserve d'obtention des différentes subventions demandées.**

AMÉLIORATIONS THERMIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

1 CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR

Dès 2020, la commune a souhaité que Grand Poitiers réalise un réseau de chaleur entre le gymnase, le complexe et la mairie.

EN COURS



Ces travaux ont été validés par la Communauté urbaine, maître d'ouvrage.

OBJECTIF



Première mise en chauffe pour l'hiver 2025.

2 COMPLEXE DES CHÂTAIGNIERS

Au complexe des Châtaigniers, l'isolation et le chauffage sont à optimiser, tout comme la ventilation dans la salle Raymond SARDET et la production d'eau chaude. Des travaux d'isolation par l'extérieur, d'isolation des planchers, de relamping, d'installation de faux plafonds, de rénovation des installations de ventilation, de mise en conformité d'accessibilité des sanitaires sont prévus.

EN COURS



Une demande de subvention au titre du Fonds vert est sollicitée.

OBJECTIF



Un gain énergétique estimé à 63 %.

3 MAIRIE

La crise énergétique actuelle renforce l'impératif d'optimiser les performances énergétiques de la mairie. Le conseil municipal a approuvé les travaux de remplacement des menuiseries extérieures (à l'exception de l'entrée, de la salle des mariages et de la salle du conseil). Des travaux d'isolation par l'extérieur de la mairie ainsi que du plafond sont envisagés.

EN COURS



Une subvention au titre de la DETR 2023 et de la DSIL 2023 a été sollicitée. La commune a également fait une demande de cofinancement au titre du Fonds vert.

OBJECTIF



Une optimisation du gain énergétique de près de 40%.

SITE ABBATIAL

Pour valoriser le patrimoine communal, la ville souhaite entreprendre la restauration du clos-couvert de l'ancien prieuré (dit « l'infirmerie »). En juin 2022, un diagnostic a été réalisé par un architecte du patrimoine en raison des dégradations observées sur le bâtiment, après conseil de la direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine (DRAC). Le programme du diagnostic portait sur la conservation du clos (maçonneries extérieures) et du couvert (charpente-couverture) de l'édifice. Le programme des travaux proposé s'attachera à restaurer des façades, des arases, des élévations intérieures au droit des fissures ; mais aussi à restaurer les charpentes, les couvertures et la menuiserie du portail. Pour cela, nous serons accompagnés par la Fondation du patrimoine.

EN COURS



Déjà 4 722 € de subvention de la DRAC pour les études préalables des travaux

OBJECTIF



Un début des travaux en 2024

4 • LES RECETTES

FONCTIONNEMENT (Hors opérations techniques)

Budget de 3 532 024,88 €

dont :

2 008 000,00 €
de fiscalité

721 731,00 €
de dotations

312 340,00 €
de prestations de services

115 000,00 €
d'atténuation de charges

374 953,88 €
d'autres ressources et excédent de fonctionnement

INVESTISSEMENT (Hors opérations techniques)

Budget de 822 408,22 €

dont :

89 307,27 €
d'excédent capitalisé + excédent de fonctionnement

454 250,51 €
de subventions

25 950,44 €
de dotations, fonds divers et excédent d'investissement

25 950,44 €
de taxes d'urbanisme

105 000,00 €
de ventes de terrains

147 900,00 €
d'emprunt

5 • LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

▶ 129 119,00 €

TABEAU DES SUBVENTIONS 2023

Associations Fontenoise	Propositions d'attribution
ACCA - Asso communale chasse	420,00 €
ADS - Association départementale sécheresse 86	90,00 €
ACNSV - Association des commerçants non sédentaires de la Vienne	700,00 €
Abracadaconte	500,00 €
Atelier de Fontaine	250,00 €
Au détour du chemin	300,00 €
Basket CLUB	1 000,00 €
CEP gymnastique	650,00 €
Asso Gymnastique volontaire	650,00 €
Club de Volley	3 100,00 €
Créa Déco	200,00 €
CROFOLI - asso don du sang	300,00 €
Ecole de KARATE	800,00 €
Escal'Ados	50 000,00 €
Fontaine Bowling Club	500,00 €
Fontaine info l@n	500,00 €
Football Club de Fontaine-le-Comte	11 000,00 €
Foyer socio-éducatif	200,00 €
Holly Jazz	350,00 €
Jeux d'aiguille	220,00 €
La boule Fontenoise	250,00 €
La Festive	280,00 €
Les amis de l'image	600,00 €
Les corps beaux de Fontaine	400,00 €
Les Gars'z'elles	1000,00 €
Les gens du théâtre	1 000,00 €

TABEAU DES SUBVENTIONS 2023

Ligue contre le cancer	150,00 €
Paintball Club 86	500,00 €
Studio Font'danza	1 500,00 €
Asso. Symphonie	4 720,00 €
Tennis sport club	1 800,00 €
TTACC 86	3 800,00 €
UFVGAC	200,00 €
Union sportive judo 86	7 000,00 €
Vaincre la mucoviscidose	1 000,00 €
Vienne nature	320,00 €
Villa Fontanella	9 000,00 €
VTT Fontenois	150,00 €
Coopérative scolaire	10 450,00 €
SPA	500,00 €
Les Amis de l'Abbaye de Ligugé	500,00 €
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	
Habitat et Humanisme	4 000,00 €
Yoga Shanti	1 000,00 €
Association Plante & Cité	205,00 €
ABEILocales	1 900,00 €
Chambre de l'agriculture	2 214,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
Cyno Club Pictave	200,00 €
Football Club de Fontaine-le-Comte	1 000,00 €
Chantiers jeunes	2 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
TOTAL GÉNÉRAL	
	129 119,00 €

+5,46%

▶ de subventions par rapport à l'année dernière pour poursuivre le soutien apporté à notre tissu associatif ! Pour la deuxième année consécutive les subventions accordées aux associations sont en augmentation.

6 • LE CCAS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

18 160,00 € de charges générales

(Organisation de deux manifestations : Repas des Aînés et Réveillon Fontenois)

18 500,00 € de subvention et autres secours :

(Secours d'urgence, continuité des programmes d'aides tels que la Bourse au permis, lBourse au BAFA et versements de subventions aux associations partenaires du CCAS pour 6 000 €)

Budget de

36 660,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

3 500 € de produits de services

(concessions cimetières et participations aux manifestations)

15 961,81 € de participation du budget principal et autres subventions

17 198,19 € d'excédent de fonctionnement

LES P'TITS BOUTS



Les vacances d'hiver au Centre de Loisirs

Les enfants du Centre de Loisirs ont réalisé le rêve de plus d'un Moldu : passer une semaine à Poudlard !

Fabrication de baguettes magiques, cravates aux couleurs des 4 emblématiques maisons, cérémonie de répartition par le Choixpeau magique ont marqué le lancement de cette semaine sur le thème « Harry Potter ». Cours de botanique, de potions, de sortilèges mais aussi, apprentissage du Quidditch et divination avec lecture des présages dans le marc de café, les élèves n'ont pas manqué d'occupations cette semaine.

Chaque bonne action permettait de remporter des points pour sa maison, comptabilisés grâce à des bonbons dans de grands sabliers.

Une belle semaine dans un univers magique où le monde des sorciers n'a jamais été aussi proche de Fontaine-le-Comte.



Un prix pour les jeunes d'Escal'ados à la RoboCup de Bordeaux !

L'équipe de jeunes d'Escal'Ados a participé, le samedi 25 avril à Bordeaux, à l'épreuve régionale de la RoboCup ! La RoboCup est la plus grande compétition de Robotique et d'Intelligence Artificielle du monde avec 2 700 RoboCuppers et leurs 3 000 robots qui viennent se défier sur des challenges scientifiques. L'équipe Fontenoise a reçu un prix : le Prix de la persévérance !

Malgré plusieurs semaines de préparation, les 5 ados se sont d'abord retrouvés dans le scénario le plus compliqué : plus rien qui ne fonctionne comme prévu à cause du revêtement de sol du lieu de représentation.

Grâce à une motivation à toute épreuve, ils ont recomposé en une poignée d'heures un nouveau programme, et improvisé avec les matériaux disponibles sur place pour s'adapter aux contraintes de la scène de présentation. A l'arrivée, une présentation fonctionnelle devant le jury, un codage opérationnel et surtout une capacité à expliquer la manière avec laquelle ils ont fait face aux difficultés sans baisser les bras.

Avec une moyenne d'âge de 13-14 ans, ils ont accompli en quelques heures une démarche attendue davantage en école d'ingénieur qu'au collège. Félicitations à eux !





CULTUR'ET'VOUS

L'atelier d'Yggdrasil : à la croisée des chemins entre délicatesse des formes et matériaux bruts

Les Fontenois ont du talent ! Rencontre avec Looki, cheminot mais surtout sculpteur sous le nom d'Atelier d'Yggdrasil. Papa de deux enfants de 7 et 5 ans, il partage son temps entre sa famille, son travail et la sculpture. A la croisée des chemins entre délicatesse des formes et matériaux bruts, ses créations racontent et surprennent. Après une exposition au Musée du Louvre, le 15 février dernier, Looki a exposé au prestigieux salon des artistes français à Paris.



Comment devient-on artiste sculpteur ?

Je n'étais pas vraiment prédestiné à ça. Je suis cheminot, à mi-temps maintenant pour pouvoir avoir du temps pour créer et pour mes enfants. J'ai une formation de soudeur. J'ai toujours aimé l'art, mon père fait des pastels et j'ai toujours été interpellé par le beau ou les processus créatifs innovants. Lors d'un tournant professionnel, j'ai décidé de me réorienter vers l'art, j'ai eu envie d'apporter quelque chose en plus. J'ai fait une création et j'ai eu la chance qu'elle soit remarquée.

Comment se passe le processus créatif ?

Il n'y a rien de vraiment figé, je ne fais pas de plan ni de croquis. Je récupère la majorité des matériaux avec lesquels je travaille, parce que la forme ou la matière me plaît. Parfois, il y a un petit objet qui me tape dans l'œil et je sais ce que je vais en faire tout de suite et il y en a qui dorment là, en attendant leur moment. Après c'est plutôt simple, j'ai une idée à l'esprit et je travaille les différents matériaux. Je les choisis, les assemble, je teste et j'adapte, si c'est trop grand, trop petit... Enfin je soude, je transforme, je nettoie, je lisse, jusqu'à ce que je sois complètement satisfait. Je le fais quand j'en ai envie, un peu tous les jours, par tranche de deux ou trois heures. Je travaille rarement sur un seul projet à la fois, il y en a plusieurs en cours parce que j'ai plein d'idées tout le temps.

Quels sont les messages que vous souhaitez transmettre ?

Ma philosophie de vie se reflète dans mes œuvres : vivre en toute spontanéité, sans coup d'essai, vivre à l'instinct, vivre fort. Mon travail est entier, brut de décoffrage. Il mélange les matériaux bruts et les éléments naturels. Il traite de sujets variés comme l'amour, l'origine de la vie, la liberté et la nature. Il y a toujours un message dans ce que je fais, mais ce qui est beau dans l'art c'est aussi que chacun l'interprète avec sa vision et ses ressentis et c'est très bien comme ça. J'adore entendre les interprétations des personnes.

Quels sont vos futurs projets ?

Continuer de créer, j'ai plusieurs projets en cours. J'aimerais aussi améliorer la communication de l'Atelier d'Yggdrasil pour avoir encore plus de visibilité.

LE SALON DES ARTISTES FRANÇAIS, C'EST QUOI ?

Le Salon des Artistes Français existe depuis 1667. Sa 233^e édition a eu lieu au Grand Palais Éphémère du 15 au 19 février 2023. Il réunit 610 artistes, sélectionnés par un jury pour chacune de ces sections : Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure et Photographie. Depuis sa création, le Salon constitue un soutien essentiel sur lequel repose l'avenir de la scène artistique dans toute sa diversité. Cette année, il a reçu plus de 30 000 visiteurs, dont près de 8 000 le soir du vernissage.

➤ Retrouvez l'Atelier d'Yggdrasil
sur Facebook et Instagram

FOCUS SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Rencontre avec le Major Arnaud de la Brigade de Vouillé pour échanger sur la sécurité à Fontaine-le-Comte.



Plusieurs cambriolages ont été constatés à Fontaine-le-Comte. Pour commencer, pouvez-vous nous rappeler les bons gestes pour s'en prémunir ?

Aujourd'hui, la majorité des cambriolages se déroulent lorsque les maisons sont vides et que cela se voit. Alors la meilleure méthode, reste de simuler une présence dans le logement, en allumant la musique assez forte ou encore la télé. Bien sûr, il faut aussi garder à l'esprit les gestes évidents comme fermer toutes les entrées à clé, activer son système d'alarme si nous en possédons un, ou encore fermer les volets. Les lumières qui s'allument au passage sont également efficaces. En cas de suspicion de cambriolage, n'intervenez pas vous-même. Composez le 17 et suivez les instructions de la personne que vous aurez en ligne.

Pendant les vacances, que puis-je faire pour sécuriser mon logement ?

Le plus efficace, c'est la solidarité entre voisins, alors si vous le pouvez, demandez aux personnes à côté de chez vous de surveiller votre maison. Les alarmes sonores sont également dissuasives.

Pour les personnes qui en ressentent le besoin, il est possible de demander une analyse de la vulnérabilité d'une résidence par un référent sûreté de la gendarmerie. Un gendarme formé aux systèmes de sécurité pourra diagnostiquer le lieu (logements privés ou entreprises) et vous suggérer les solutions possibles.

Enfin, avant de partir en vacances, il est préconisé d'éviter de transmettre les informations concernant notre absence sur les réseaux sociaux et de faire appel au dispositif OTV de la Gendarmerie.

Qu'est-ce que le dispositif OTV ?

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous

inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV). Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies constatées. Pour en bénéficier, vous pouvez remplir une fiche de renseignements directement sur www.service-public.fr ou bien directement en gendarmerie. Il faut faire la déclaration au plus tard la veille du départ.

Entre voisins, comment faire pour parler sécurité ?

Il existe un dispositif de « participation citoyenne ». Concrètement, un référent gendarmerie est mis en place par zone. Il est chargé de rapporter les anomalies qu'il peut remarquer ou avoir entendues dans un quartier donné. L'idée est de créer des échanges et une solidarité entre voisins, mais aussi une certaine proximité avec les gendarmes. Dans ce dispositif, pas de zèle, la gendarmerie ne récupère que les informations sous forme de faits (plaques, véhicules suspects, témoignages...) – l'idée n'est pas d'entrer dans la délation. Ces informations sont précieuses pour identifier un individu ou pour mettre en place des surveillances préventives. C'est la gendarmerie qui détermine la pertinence des signalements.

Que pouvons-nous améliorer en terme de sécurité à Fontaine-le-Comte ?

Premièrement, Fontaine-le-Comte a une position stratégique, elle est proche des grands axes routiers et de Poitiers mais elle possède aussi de belles et grandes

résidences qui peuvent faire des envieux. Toutefois, le taux de cambriolage ne dépasse pas la moyenne nationale. On peut s'y sentir en sécurité.

Les cambriolages qui ont eu lieu sont des cambriolages dits « de passage ». Globalement, les malfaiteurs agissent et reprennent l'autoroute aussitôt. L'enjeu pour nous est de pouvoir clairement les identifier pour pouvoir procéder à l'interpellation.

Un allié dans cette bataille, c'est la vidéo-protection du domaine public. Elle se place dans les lieux stratégiques et permet d'identifier les entrants et les sortants. Ce qui est bon à savoir, c'est que les images de vidéo-protection sont exploitées uniquement sur autorisation du Procureur de la République. C'est très réglementé, on ne peut pas y avoir accès à n'importe quel moment et sans raison. Enfin, nous avons tous un droit de réserve. Les images sont régulièrement effacées, finalement elles ne seront vues que si elles sont utiles pour identifier un suspect.

PARTICIPATION CITOYENNE



**Réunion publique d'information
à la participation citoyenne,
en présence du Major Arnaud
et du Gendarme Bineau**

**Judi 8 Juin 2023
à 18h30**

**Salle de la cafétéria
Complexe des Châtaigniers**



VIE PRATIQUE

(Ré)Ouverture des titres sécurisés à Fontaine-le-Comte

Les cartes d'identité font leur retour dans votre mairie ! Depuis 2017, la mairie ne pouvait techniquement plus en réaliser. En effet, il est indispensable d'avoir un dispositif de recueil qui permet d'enregistrer une demande de carte d'identité (CNI) ou de passeport.

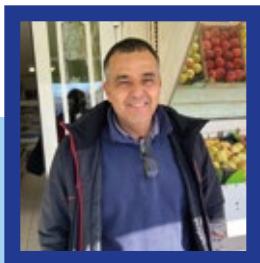
Désormais, la commune de Fontaine-le-Comte fait partie des nouvelles mairies de la Vienne pouvant disposer d'un dispositif de recueil !

9 mai 2023 : la date à retenir

Dès le 9 mai, vous pourrez prendre un rendez-vous pour faire une CNI ou un passeport. Comme pour les autres communes de la Vienne, les rendez-vous se feront exclusivement depuis le site internet communal. Il est donc inutile de se déplacer en mairie ou de téléphoner pour avoir un rendez-vous.

Cependant, et en attendant l'ouverture des rendez-vous à Fontaine-le-Comte, si vous avez besoin d'un titre sécurisé (passeport et CNI) pour cet été, vous pouvez prendre un rendez-vous auprès des communes délivrant déjà ce service. En effet, les premiers titres délivrés n'arriveront pas avant septembre prochain. N'hésitez pas à consulter le site internet <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

➤ Depuis plusieurs semaines, cinq agents du service administratif se préparent et se forment. Ils seront heureux de vous accueillir dès le mois de mai.



FOCUS SUR LA SUPÉRETTE FONTENOISE

Interview de Monsieur FIAM

Nous avons rencontré Monsieur FIAM, Gérant de la Supérette Fontenoise à Fontaine-le-Comte.

Depuis quand êtes-vous installé à Fontaine-le-Comte ?

Nous sommes arrivés en 2009. Depuis 14 ans la Supérette Fontenoise est un commerce de proximité qui anime la Place Charles de Gaulle.



Quels sont les services que vous proposez ?

La supérette est une épicerie alimentaire, nous proposons également d'autres services comme la mise à disposition de bouteilles de gaz ou encore un point relais Chronopost. L'établissement propose tous types de produits et, lorsque cela est possible, nous faisons le choix de la proximité avec des bières artisanales, des vins locaux provenant de Neuville-du-Poitou, du miel du Rucher de la Sapée ou des gourmandises de la biscuiterie de Lençloître.

Notre objectif c'est avant tout de rendre service, par exemple nous proposons aussi la livraison à domicile pour ceux qui en ont besoin.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Nous souhaitons poursuivre notre activité et continuer à aider la population Fontenoise. En tant que commerce de proximité, nous sommes une force pour Fontaine-le-Comte. Pour prospérer, nous avons besoin que nos clients habitués viennent plus souvent et que les nouveaux habitants nous découvrent. L'accueil est chaleureux et la qualité de service toujours au rendez-vous !

Les horaires de la Supérette Fontenoise :

Du lundi au samedi
de 8h à 13h30 et de 15h à 20h
Le dimanche de 8h à 13h

GRAND ANGLE



Les mobilités douces



Des trottinettes et des vélos pour les habitants

Prochainement, afin d'encourager l'utilisation du vélo, Fontaine-le-Comte, accompagnée par Grand Poitiers, lance le déploiement de vélos et de trottinettes en libre-service avec son partenaire Pony !

Créée en 2017 et basée sur Angers, Pony offre des vélos et des trottinettes électriques haut de gamme en libre-service, disponibles à la location directement depuis son téléphone. Petit plus, c'est une entreprise française et locale.

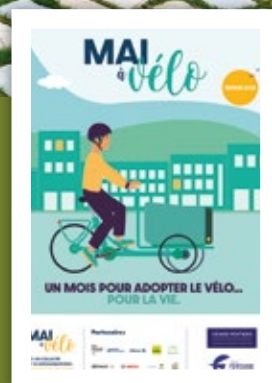
Un maillage des emplacements de stationnement a été pensé en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes pour couvrir la totalité de la commune.

Une belle solution pour profiter des beaux jours à vélo !

Mai à Vélo

Au mois de mai, on adopte le vélo pour toute l'année ! Fontaine-le-Comte participe à l'événement national Mai à Vélo ! Plusieurs actions sont mises en place :

- **Le challenge Geovelo** : L'objectif de ce challenge est de réaliser le plus de kilomètres à vélo afin de faire gagner votre commune. Il sera basé sur les trajets réalisés avec l'application Geovelo. Plus vous serez nombreux à pédaler, plus vous aurez de chances de gagner !
- **Le samedi 13 mai** : Nous pourrions nous retrouver devant le Parc Niki de Saint Phalle pour profiter de différents ateliers : prévention routière en présence de la Gendarmerie, réparation de vélos, parcours pour apprendre le code de la route aux plus jeunes et plusieurs balades avec des niveaux de difficulté progressifs.
- **Le dimanche 14 mai** : L'APE animera un stand 1 vélo / 1 crêpe sur le marché de la place Charles de Gaulle ! Restez connectés sur nos réseaux sociaux pour en savoir plus !



PAROLES D'ÉLU



Pour la 3^e année consécutive, la commune de Fontaine-le-Comte participera à l'opération nationale Mai à Vélo.

Opérations ponctuelles ou en continu sur le mois, vous aurez forcément l'occasion d'enfourcher votre bicyclette, VTT ou trottinette pour y participer ou tout simplement redécouvrir notre territoire autrement.

En effet, quelle belle occasion pour la commune de tenter de battre son précédent record de 1200 km parcourus par les Fontenois sur mai 2022, via le challenge kilométrique auquel la commune s'est inscrite sur le site GéoVélo. Top départ, le 1er mai !

*Parcours ludiques et actions de sensibilisation aux côtés de la Gendarmerie, de l'association Vélotaf, du VTT Fontenois, de l'APE de Fontaine-le-Comte ou de l'entreprise AXIMUM, seront également au programme **samedi 13 et dimanche 14 mai 2023**. Enfin, ce sera aussi l'occasion de tester les vélos et trottinettes proposés sur Grand Poitiers. Cette opportunité offerte en avant-première avant le déploiement de la flotte Pony sur le territoire communal dans les prochains mois.*

Et parce que du vélo, on peut en faire toute l'année, découvrez le plan des pistes, chemins et curiosités qui composent notre commune, de même que les parcours ludiques proposés, directement sur le site web ou en Mairie.

Bruno BOUCHER,
Adjoint mobilités, voirie et réseaux

LA PAROLE AUX ASSOS'

Association Informatique Info-L@n



En partenariat avec le club informatique Fontaine Info Lan, la mairie de Fontaine-le-Comte vous propose de participer à des moments d'échanges autour d'informations sur les déclarations d'impôts.

Pour l'organisation de cette activité, nous vous proposons d'échanger autour de ces sessions en présence de Madame la Maire et Madame LAROCHE, le vendredi 14 avril 2023 à partir de 19h00 à la cafétéria du Complexe des Châtaigniers.

Sylvain PEREY dirigeant d'un cabinet de conseil en gestion de patrimoine et animateur des futures sessions et Stéphane DECADI, Président du club informatique de Fontaine-le-Comte, pourront répondre à toutes vos questions !

RENDEZ-VOUS

le vendredi 14 avril 2023 à partir de 19h00 à la cafétéria du complexe des Châtaigniers.
Plus d'informations en mairie
au 05.49.62.67.05

Association CIF-SP

Bilan des transports solidaires en 2022 à Fontaine-le-Comte



Nombre de chauffeurs bénévoles **>4**

Nombre de bénéficiaires **>15**

Nombre de trajets réalisés **>68**

Nombre de kilomètres parcourus **>1586**

Motifs des trajets en %

Médical **>4**

Courses **>22**

Administratifs **>2**

Loisirs/culture **>8**

Visites à des proches **>0**

Coiffeur **>2**

ERRATUM

Dans notre précédent numéro de janvier nous avons fait une double page sur la campagne de stérilisation menée par la SPA, or cette campagne est menée par le Refuge SPA. Une nuance importante.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe majoritaire - L'Écoute, l'Action, pour Tous

Depuis le début de notre mandat, nous affrontons un contexte inédit : crise du Covid-19, confinements et couvre-feux, guerre en Ukraine, hausse inédite du prix des énergies, conscientisation du changement climatique. Loin de nous abattre, ces difficultés renforcent notre détermination à améliorer votre vie quotidienne. Ensemble, nous avançons.

En trois ans, votre équipe a réalisé de très nombreuses actions et initié bien d'autres. Cela va continuer.

Le budget 2023 reflète notre méthode : investir pour réduire in fine nos dépenses de fonctionnement (améliorations thermiques des bâtiments communaux, réseau de chaleur avec Grand Poitiers, nouvelle chaudière au groupe scolaire, etc.), renforcer et développer notre attractivité (travaux au site abbatial, accompagnement de nos associations, création de nouveaux événements comme le marché des producteurs, etc.), amplifier l'action de nos services publics (retour des cartes d'identités en mairie). Et ce, toujours sans augmenter les impôts communaux.

Groupe des élus - Ensemble pour Fontaine

Texte non parvenu dans les délais impartis.

PAROLES D'ÉLUE



La période estivale arrive et le plaisir de se retrouver aussi ! Alors, à vos agendas :

Nous allons commencer en musique dès le 12 mai par le concert de « Vienne Artistic Orchestra ». Ce sont plus de 40 musiciens et autant de choristes que vous pourrez retrouver au Complexe des Châtaigniers.

Le samedi 24 juin, nous poursuivrons avec un moment attendu : la Fête de la Musique. Restez connectés pour en savoir plus !

Bien sûr, le rendez-vous du feu d'artifice du 14 juillet est un incontournable. Notre souhait, cette année, est d'animer cette journée avant et après le tir du feu. Nous vous réservons quelques petites surprises et un magnifique spectacle pyrotechnique.

Enfin, depuis 2 ans, nous accueillons le Marché des Producteurs en collaboration avec la Chambre d'Agriculture. Nous vous donnons rendez-vous, le 25 août au Pré de l'Abbaye, pour découvrir et déguster des produits locaux dans une ambiance estivale !

Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion de ces moments conviviaux.

Joëlle LAROCHE

Adjointe à la culture, vie associative et communication

L'AGENDA DES SORTIES

AVRIL

VENDREDI 14 AVRIL – 19H

Salle de la Cafétéria | Réunion publique

Besoin d'aide pour votre déclaration d'impôts ? Sylvain PEREY dirigeant d'un cabinet de conseil en gestion de patrimoine et Stéphane DECADI, Président du club informatique pourrons répondre à toutes vos questions !

MAI

MERCREDI 3 MAI – 17H30

Logis abbatial | Inauguration du logis abbatial

Le mercredi 3 mai dès 17h30, nous pourrons nous retrouver au logis abbatial pour l'inauguration des travaux d'accessibilité. L'occasion de partager un moment convivial et découvrir le résultat des nouveaux aménagements.

MARDI 2 MAI – 19H

Salle de la Cafétéria | Comité citoyen

Rendez-vous le 2 mai pour le prochain Comité Citoyen au sujet de la gestion de l'eau dans nos jardins ! Sujet d'aujourd'hui et enjeu majeur de demain, échangeons ensemble sur les bonnes pratiques pour nos usages extérieurs de l'eau !

VENDREDI 12 MAI – 17H

Parc Niki de Saint Phalle | Les Minis Gars'Z'Elles – 2^e édition

Participez à la deuxième édition de la course enfant/parent organisée par l'APE. La course est réservée aux enfants scolarisés au groupe scolaire Simone VEIL. Départ des courses, par tranche d'âge, à partir de 18h30.

Restauration et buvette sur place.

VENDREDI 12 MAI – 20H30

Salle Raymond Sardet | Concert Vienn'Artistic Orchestra

Nous pourrons profiter d'un très beau concert de musique reprenant les compositions de Thierry Deleruyelle avec l'orchestre d'harmonie du département de la Vienne dirigé par Thomas Claverie et Mathias Currit.

SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 MAI

Parc Niki de Saint Phalle | Mai à Vélo

Un week-end pour mettre à l'honneur le vélo et tous ses usages ! Programme en page 14 !

JUIN

SAMEDI 24 JUIN – DÈS 16H

Place Charles de Gaulle | Fête de la musique

Fontaine-le-Comte organise sa fête de la musique ! Rendez-vous Place Charles de Gaulle pour profiter d'ateliers de Slam et d'activités musicales ! Nous nous dirigerons par la suite avec la banda Batucada et des danseuses brésiliennes, spectacle offert par Villa Fontanella, vers le site abbatial pour un concert regroupant Hollyjazz & Symphonie !

Restauration sur place et bonne humeur garantie !



Mairie de Fontaine-le-Comte
Esplanade des Citoyens
86240 Fontaine-le-Comte

Tél. 05 49 62 67 05
contact@fontaine-le-comte.fr
www.fontaine-le-comte.fr



Ville de
**FONTAINE
LE COMTE**